

COMMUNIQUÉ

DNB obligatoire et prépa-2^{de} : renoncement scolaire et professionnel pour une partie de la jeunesse

En annonçant que le DNB sera obligatoire pour entrer en seconde à partir de 2027, la ministre de l'Éducation nationale poursuit le projet d'exclure des élèves, majoritairement issu-es de milieu défavorisé, de l'accès au baccalauréat.

Lancé cette année en phase « pilote », le dispositif prépa-2^{de} n'est pas souhaité par les élèves et leurs familles : presque la moitié des places disponibles sur volontariat sont vacantes et nombre de classes n'ont que quelques élèves quand ce n'est pas aucun. Les élèves qui s'y trouvent ont parfois le DNB mais n'ont pas obtenu d'affectation en LP ou en apprentissage, d'autres étaient affecté-es en CAP.

Mesure de l'acte 2 du Choc des savoirs, l'obligation d'obtention du DNB pour accéder directement à une classe de 2^{de} pro n'est rien d'autre qu'un renoncement scolaire. La prépa-2^{de} ne concernant pas les élèves de CAP ou en apprentissage, cette mesure est en pleine adéquation avec la réforme des lycées professionnels et la transformation des cartes de formation. Les formations de bac pro des lycées pros seront remplacées par des CAP ou par l'apprentissage. Les classes de CAP seront donc plus chargées alors qu'un tiers des élèves de ces classes sont en situation de handicap ou relèvent de l'enseignement adapté.

En appelant à « refaire de la voie professionnelle une véritable voie promotionnelle » la ministre n'a d'autre but que d'orienter les élèves les plus fragiles scolairement et socialement vers les métiers peu ou pas qualifiés, imposant ainsi un renoncement scolaire, professionnel et social pour une partie de la jeunesse.

En excluant plus précocement de l'école, l'instauration de ce DNB couperet aura pour conséquence une véritable baisse de qualification des nouvelles générations. Cela risque également de se traduire par une suppression massive de moyens et de postes dans les lycées professionnels.

Pour le SNUEP-FSU, un vaste plan d'investissement est nécessaire pour construire une École ambitieuse avec un lycée professionnel émancipateur et élevant le niveau de qualification au service de toute la jeunesse et de l'intérêt général. Les classes prépa-2^{de} doivent être abandonnées dès la rentrée 2025 et leurs moyens alloués aux classes de 2^{de} GT et pro pour améliorer les conditions d'études des élèves et de travail des personnels. Le SNUEP-FSU portera cette exigence avec celle du choc des moyens et des salaires dans les mobilisations à venir.